

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !
LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2337 - 17 mai 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Bangladesh



Indiadailynews

LA Times

Capitalisme assassin

18, 19, 20 mai à Presles

**Vive La Fête
de Lutte Ouvrière**



SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Journée des mémoires : Hollande assume le passé esclavagiste
- Élections en Polynésie française
- p. 5 ■ Retraites : nouvelles attaques en préparation
- Amnistie sociale : l'art et la manière de s'aplatir devant le patron
- Fil rouge
- p. 6 ■ Plan d'investissements : de l'argent pour les capitalistes
- Carburants : les fauteurs de vie chère
- Éleveurs de porcs
- p. 12 ■ Île de La Réunion : Carrefour en grève pour les salaires
- Mayotte : deux ans après la départementalisation la population toujours dans l'attente
- Cholet : l'AFPA au régime sec
- p. 11 ■ Incendie mortel d'un squat à Lyon
- Urgences engorgées

Dans les entreprises

- p. 13 ■ PSA - Aulnay-sous-bois
- Bosch - Beauvais
- Société Générale
- p. 14 ■ SNCF
- La Poste - Lyon 8^e

Dans le monde

- p. 11 ■ Maroc : grève de la faim contre l'arbitraire
- p. 15 ■ Slovaquie : un nouveau maillon de la crise
- p. 16 ■ Bangladesh : pour les patrons, le travail ne coûte pas cher, la vie humaine non plus
- Espagne : manifestation pour l'école publique
- Fraude fiscale : les faux semblants contre les paradis fiscaux

Il y a 70 ans

- p. 15 ■ Pologne 1943 : l'insurrection du ghetto de Varsovie

La fête de Lutte Ouvrière

- p. 7-10 ■ Les 18, 19 et 20 mai à Presles (Val-d'Oise)



• 18,19 et 20 mai à Presles (Val-d'Oise) Pour venir à la Fête de Lutte Ouvrière

Pour tous ceux qui viennent des régions pour se rendre à la Fête de Lutte Ouvrière, de nombreux départs collectifs sont prévus. On peut se renseigner auprès de nos camarades locaux, ou sur Internet, sur les sites régionaux de Lutte Ouvrière.

Pour tous ceux venant de la région parisienne, le plus commode est de prendre les navettes gratuites qui partiront du métro Saint-Denis-Université, terminus de la ligne 13, jusqu'à l'entrée de la Fête. Ces cars fonctionnent aux mêmes horaires que celle-ci.

La Fête est également accessible par le train depuis Paris-Gare du Nord. La gare de Presles est à 900 mètres de la

Fête. Le pass Navigo (mensuel ou intégral) étant désormais dézonné le week-end, il pourra être utilisé pour venir à la Fête.

Si vous venez en voiture, attention : la ville de Presles est petite et le stationnement y est très difficile.

Samedi 25 mai, anniversaire de la Commune

Samedi 25 mai, l'association Les Amis de la Commune de Paris 1871 organise, à Paris, la traditionnelle montée au mur des Fédérés, au cimetière du Père-Lachaise.

En mars 1871, alors que la bourgeoisie, Thiers en tête, se réfugiait à Versailles, les travailleurs parisiens prenaient

le pouvoir et proclamaient la Commune.

Et, tandis que Thiers préparait la reconquête sanglante de Paris, ils jetaient les bases d'une société juste, égalitaire et démocratique, préfiguration d'une société communiste ; un projet que la crise présente du capitalisme rend

d'autant plus actuel.

Une délégation de Lutte Ouvrière sera présente.

**Rendez-vous à 14 h 30
devant l'entrée du cimetière
du Père-Lachaise
rue des Rondeaux - Paris 20^e
métro Gambetta**

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière**

en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotopresse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail
Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Nos exploiters ont le sang des ouvrières du Bangladesh sur les mains

1 126 morts, plus d'un millier de blessés et des dizaines de disparus: c'est le dernier bilan de l'effondrement de l'immeuble de confection survenu le 24 avril dans la banlieue de Dacca, au Bangladesh. Le simple fait que les patrons soient incapables de dire, trois semaines après la catastrophe, combien d'ouvrières manquent à l'appel, montre qu'elles ne sont pour eux que de la chair à exploiter.

Les bagnes industriels du XXI^e siècle n'ont rien à envier aux bagnes d'il y a deux siècles. On y retrouve le travail des enfants, la surexploitation, les ateliers qui se transforment en pièges mortels pour les ouvriers et les salaires de famine. Car un salaire ouvrier équivalant à 30 euros par mois ne suffit pas à nourrir une famille, même au Bangladesh!

La veille même du drame, les ouvrières, découvrant l'ampleur des fissures, avaient dit leur refus de revenir travailler: les patrons les y avaient forcées et, une heure après la prise d'équipe, l'immeuble s'écroulait.

Le lendemain, il a fallu des manifestations de centaines de milliers d'ouvriers pour que le travail n'y reprenne pas comme si rien ne s'était passé et pour que les patrons acceptent de fermer leurs usines durant le week-end et de payer les travailleurs. Et les rescapés ne sont pas au bout de leur calvaire: beaucoup n'ont pas touché de salaire depuis la catastrophe, ils ont dû se débrouiller pour payer des frais médicaux dont ils ne savent même pas s'ils leur seront remboursés.

C'est l'exploitation nue, criminelle et... banale, comme on la retrouve dans la plupart des pays pauvres, au Pakistan, au Cambodge, en Côte d'Ivoire, en Haïti. Mais ce n'est pas qu'une affaire de pays pauvres, de gouvernements corrompus et de patrons particulièrement immondes. C'est notre affaire à tous.

Car si les assassins – le propriétaire de l'immeuble et les patrons qui ont refusé d'évacuer leur usine – sont au Bangladesh, les commanditaires sont ici. Ils ont pour nom Benetton, Casino, H&M, Primark, Wal-Mart, Mango, Tex... Ils poussent consciemment au crime en demandant des prix toujours plus bas.

Ils savent que les marges bénéficiaires qu'ils obtiennent se feront au travers de la surexploitation de travailleurs, grâce au sous-traitant qui sous-traitera encore à plus esclavagiste que lui. Ils n'y sont pour rien, disent-ils, mais ils

encaissent bien l'argent! Du commanditaire au fabricant, il y a une seule et même chaîne meurtrière.

Et c'est du pur cynisme que de chercher à culpabiliser ceux qui achètent un tee-shirt à 3 euros plutôt qu'à 10. Qui impose, ici, les petits salaires et les petites retraites qui forcent à compter ce que l'on dépense à l'euro près? Qui décide d'aller exploiter la misère du monde à son profit? Le même grand patronat! C'est lui qui a du sang sur les mains.

Les grands actionnaires des multinationales cherchent à gagner sur les deux tableaux, en exploitant les travailleurs là-bas et ici. L'exploitation barbare et criminelle des travailleurs des pays pauvres et les ravages de la finance, du chômage et de la misère dans les pays dits développés sont les deux faces du même système d'exploitation.

Les exploités d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine ne sont pas des « concurrents déloyaux » et encore moins des ennemis, ce sont nos frères d'exploitation. Des frères d'exploitation forcés bien souvent de quitter leur pays de misère pour s'embaucher ici, sur d'autres chaînes de montage. Le même sort nous lie car nous sommes tous des exploités, victimes des mêmes exploiters.

Dans un pays comme le Bangladesh, il y a, rien que dans le textile, 4 à 5 millions d'ouvriers. Les pires bagnes capitalistes se sont déplacés de Lyon, Manchester et Chicago vers Shanghai, Dacca ou Bombay, mais la réalité, c'est que la classe ouvrière n'a jamais été aussi nombreuse. Et aujourd'hui comme hier, c'est elle qui fait tourner la société.

Au Bangladesh, depuis le drame du 24 avril, des manifestations monstres ont forcé le patronat à s'engager sur des augmentations de salaire et sur la sécurité des ateliers, mais cela fait des années que les travailleurs luttent. Les grèves ouvrières, les affrontements avec la police se multiplient au même rythme que les ateliers de confection. Leur combat pour demander des comptes aux exploiters et aux affameurs qui ont pignon sur rue ne fait que commencer.

Les ouvriers des pays pauvres sont, à bien des égards, les damnés du capitalisme, mais ils ne le resteront pas toujours. Ils forment aussi des cohortes de millions de femmes et d'hommes capables de se soulever et de se révolter: leur révolte est la nôtre, leur combat est le nôtre.

• L'« ANI » transposé dans la loi,

L'accord est honteux, et la loi aussi

Le gouvernement Hollande/Ayrault veut que l'accord Medef-CFDT-CFTC-CGC signé en janvier 2013, malgré l'opposition de la CGT et de FO, prenne force de loi. Ratifié par l'Assemblée nationale, après quelques amendements mineurs, ce texte devait être voté par le Sénat mardi 14 mai.

Seule l'UMP, après son abstention en première lecture, montrait quelques réticences à cause d'une clause concernant les mutuelles. En effet les députés de ce parti disent, en accord avec le Medef, que ce n'est pas aux accords de branche, mais à chaque entreprise de fixer le nom de l'assureur avec lequel elle fera affaire pour la couverture santé de ses salariés. Il s'agit d'un véritable pactole, estimé par le patronat

à 4 milliards, pour AXA, Médéric-Malakoff et autres compagnies d'assurances.

Qu'en est-il d'ailleurs de ce système de mutuelle, présenté par les syndicats signataires comme une avancée qui ferait passer tous les reculs des droits des salariés? Pour obtenir cette couverture par une mutuelle, l'employeur paiera 50% et le salarié... 50%. Cela comprendra le remboursement des soins, actes techniques et

pharmacie en ville et à l'hôpital, le forfait hospitalier, remboursé à 100%... de la base Sécurité sociale, ainsi qu'un forfait optique annuel de 100 euros. Les prothèses dentaires seraient remboursées 25% en plus de leur très faible remboursement actuel.

Il n'en reste pas moins que ce texte, présenté comme une loi de « sécurisation » de l'emploi, est un recul énorme pour les droits des salariés dans les entreprises. Rappelons en effet qu'il entérine la possibilité pour les patrons d'augmenter le temps de travail et de baisser les rémunérations pour « favoriser la compétitivité en

cas de difficultés » de l'entreprise. Il impose aussi la mobilité interne ou entre deux sites de l'entreprise, avec pour ceux qui refusent le risque de faire l'objet d'un licenciement économique. De plus, pour les licenciements, les délais de recours devant les Prud'hommes seront raccourcis. Quant aux plans sociaux ils pourront faire l'objet d'accords dérogatoires à la loi, s'il y a accord majoritaire avec les syndicats de l'entreprise. Quand on voit la facilité avec laquelle certains syndicats jouent du stylo, les patrons ont de beaux jours devant eux.

L'acharnement du

gouvernement à vouloir faire passer ces mesures dans la loi le juge comme ennemi de la classe ouvrière, et c'est aussi une caution morale à tous les patrons qui ne cherchent qu'à aggraver les conditions de travail et de vie de leurs salariés pour faire plus de profits.

D'ailleurs, dans certaines entreprises, le patronat tente déjà, avec l'accord de syndicats conciliants, de mettre en œuvre des accords de compétitivité. Alors, vote de la loi ou pas, ce sera aux travailleurs de refuser de tels reculs en ne comptant que sur eux-mêmes, sur leurs luttes et leur mobilisation.

Catherine OLIVIER

• Journée des mémoires

Hollande assume le passé esclavagiste

Vendredi 10 mai, lors de la Journée des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, Hollande, répondant aux demandes de certaines associations, a redit qu'il ne pouvait être question d'indemniser les descendants des victimes de l'esclavage. En revanche, il a affiché une solidarité bien concrète avec les descendants de ceux qui ont tiré un gros profit de ce sinistre négoce.

Dans son discours, il a eu le toupet de s'abriter derrière le poète martiniquais Aimé Césaire, qui disait que l'esclavage ne saurait « faire l'objet de transactions en terme d'une comptabilité (...) en tous points impossible à établir ». Césaire soulignait l'immensité infinie de cette dette. Hollande, lui, en tire la conclusion que seul compte « le devoir de mémoire ». Alors, il multiplie les envolées ronflantes du genre : « Nous savons la part funeste prise par la France dans l'exploitation des terres d'Afrique » ou « Je sais ce que la France doit aux soldats africains »... pour conclure que la France paierait sa dette « en envoyant ses soldats au Mali ».

Il faut oser ! Comme si ces militaires faisaient autre chose qu'assurer la continuation du pillage de ce continent par les grands groupes français. Et quel culot d'empiler les « je sais », « nous savons », quand tout est fait, au contraire, pour que le bon peuple en sache le moins possible. Les programmes scolaires se gardent de souligner que l'histoire de l'État français moderne est indissociable de l'esclavagisme, puis du colonialisme.

On estime qu'aux 17^e et 18^e siècles l'Europe a réduit en esclavage 11 à 15 millions d'hommes, de femmes et d'enfants arrachés à l'Afrique.

Avant même de l'avoir

colonisé, elle saignait à blanc ce continent, et pour longtemps.

Ces déportés africains – du moins ceux qui survécurent à une traversée dans des conditions épouvantables, enchaînés à fond de cale – furent ensuite contraints de travailler gratuitement dans les colonies américaines de la France, de l'Angleterre, de la Hollande, pour ne citer que les principales puissances s'adonnant à la traite négrière.

Ce commerce triangulaire consistait à embarquer de la pacotille en Europe, que l'on échangeait contre des êtres humains en Afrique. Devenus esclaves, ils produisaient des denrées (sucre, coton, tabac) commercialisées ensuite en Europe et cela rapportait gros. Il fit la fortune de dynasties d'armateurs, de colons esclavagistes établis dans les îles, de négociants vendant la production des esclaves, de banquiers facilitant ce négoce, d'une masse d'intermédiaires et de bourgeois petits ou grands empochant les dividendes. Et ils étaient énormes quand Saint-Domingue, l'actuel Haïti, fournissait les trois quarts de la production mondiale de sucre brut.

Dans des villes comme Nantes – premier port négrier français –, Bordeaux – principal entrepôt de denrées coloniales –, Rouen, Honfleur,

Saint-Malo, Le Havre, cela permit à la bourgeoisie de prospérer. Et de s'en vanter : au fronton de ses hôtels particuliers, on voit encore des motifs d'ornementation dits « à tête de nègre ».

La bourgeoisie française n'aurait jamais pu acquérir la puissance qui est la sienne sans cette exploitation esclavagiste. Ainsi Napoléon Bonaparte envoya des troupes rétablir l'esclavage en Guadeloupe en 1802, après que les Noirs de cette île s'étaient libérés. À Haïti, ses troupes furent défaites par les anciens esclaves défendant leur liberté.

Mais la France leur fit payer très cher : Haïti dut lui racheter sa liberté pour l'équivalent de 17 milliards d'euros, de 1804 à la Première Guerre mondiale. Et en 1848, quand après de nouvelles révoltes aux Antilles l'État français dut abolir l'esclavage, il indemnisa les propriétaires « lésés ».

En refusant d'entendre parler d'indemniser les descendants d'esclaves, Hollande évite de s'aventurer sur un terrain dangereux. Où irait-on si les exploités pouvaient demander des comptes à leurs exploités ? Et qui sait où s'arrêteraient les travailleurs, s'ils pouvaient aller fouiller pour savoir d'où vient la fortune des bourgeois, à quoi et à qui elle sert ?

Derrière ses propos hypocrites sur la « mémoire », Hollande affirme une fois de plus qu'il ne se tient pas du côté des exploités. Marine Le Pen a d'ailleurs déclaré qu'il avait « raison » : on a les soutiens qu'on mérite.

Pierre LAFFITTE

Le monument érigé à Gorée (Sénégal) en mémoire de l'esclavage.



LUTTE DE CLASSE n° 152 mai-juin 2013

Au sommaire :

France.

Les mobilisations contre Hollande et la nécessité d'une politique de classe
Paradis fiscaux, de l'évasion fiscale des plus fortunés à la finance débridée

Chypre.

Du paradis fiscal à l'enfer de la crise du capitalisme

Hongrie.

La spirale infernale de la surenchère nationaliste

Espagne.

Face à la faillite de la gauche et aux attaques des capitalistes et de la droite, quelles perspectives pour la classe ouvrière ?

États-Unis.

Détroit, une grande ville ouvrière dépecée par l'avidité sans borne des capitalistes.

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,63 euro.

• Élections en Polynésie française

Toujours Gaston Flosse

Au deuxième tour des élections territoriales du dimanche 5 mai en Polynésie française, la liste de Gaston Flosse a obtenu plus de 45 % des voix, loin devant celle de l'indépendantiste Oscar Temaru qui a eu près de 30 %. Les 57 députés issus de ces élections territoriales éliront à leur tour le prochain président de la Polynésie. À 83 ans, le vieux renard, ami de Chirac et compromis dans encore plus d'affaires que son mentor, devait donc être réélu.

Dès ses débuts en politique à la fin des années 1950, Gaston Flosse s'est situé résolument à droite, dans le mouvement gaulliste – il fut d'ailleurs cofondateur du RPR avec Jacques Chirac, multipliant et

souvent cumulant les mandats électifs. Et s'il se déclare encore aujourd'hui « autonomiste », c'est avant tout un prétexte pour recevoir plus de subsides de l'État français, afin de pouvoir arroser ses soutiens ou

acheter ses électeurs.

L'État a répondu présent à chaque fois. Ainsi, en 1996, sous la présidence de Chirac, la Polynésie se vit octroyer une rente d'environ 150 millions d'euros par an pendant dix ans pour la dédommager des pertes occasionnées par l'arrêt des essais nucléaires. Le Parti socialiste ne sera pas en reste dans la générosité puisqu'en 2000 Jospin augmentera les crédits de 11 %. Ceci sans compter les subventions destinées à soutenir « l'initiative locale », c'est-à-dire les multiples

projets, généralement non aboutis, dont le seul but est de transférer des fonds publics vers les poches des amis de Flosse.

Ces détournements de fonds sous une forme ou sous une autre lui ont d'ailleurs valu de multiples mises en examen et condamnations. Mais, allez savoir pourquoi, bien des affaires se sont terminées par des non-lieux ou par des réductions de peine en appel, transformant la prison ferme en prison avec sursis. Et, bien qu'à plusieurs reprises

Flosse ait été frappé d'inéligibilité, soit cette condamnation a été annulée, soit elle n'est pas applicable au moment des élections, comme c'est le cas actuellement, puisqu'il a fait appel pour les deux jugements déjà rendus en 2013.

Avec un système de gouvernance locale basé sur le clientélisme, les pots-de-vin et les pressions, Flosse a donc pu trouver suffisamment d'électeurs pour permettre à son parti d'arriver en tête, malgré le lourd passif de son dirigeant.

Marianne LAMIRAL

• Retraites

Nouvelles attaques en préparation

Les 20 et 21 juin est programmée la seconde « conférence sociale » organisée par le gouvernement, avec les représentants du patronat et les centrales syndicales. Moins d'un an après la première, elle ne fait qu'annoncer de nouvelles attaques.

L'an dernier, ce sommet fumeux s'était conclu par une partie de la « boîte à outils » chère à Hollande, les emplois d'avenir, un projet d'indexation du smic sur la croissance et même un vague projet de plafonner les rémunérations des grands patrons. En fait, c'était, deux mois après l'élection, une manière de montrer à tous que le gouvernement entendait « négocier »... dans un sens conforme aux intérêts du patronat.

C'est maintenant la phase préliminaire à la seconde grand-messe. Et les rencontres du 13 mai à Matignon augurent des prochaines attaques : dans le collimateur des « partenaires », comme dit la presse, se trouvent encore une fois les retraites des travailleurs, actifs ou retraités. Pour ses derniers (mauvais) coups à la tête du Medef, Parisot milite pour l'augmentation des

années de cotisation, jusqu'à 43 d'ici 2020, et toujours pour un recul de l'âge légal de départ, à 65 ans minimum à l'horizon 2040. Elle produit à l'appui un argument censé faire peur : 200 milliards de déficit s'accumuleraient d'ici 2020 sur l'ensemble des régimes de retraite. Cependant la présidente du Medef se dit opposée à la désindexation des pensions sur les prix, ce qui nuirait à la consommation, ainsi qu'à l'augmentation des cotisations, surtout patronales bien sûr.

Le Conseil d'orientation des retraites, lui, préconise, comme dit son président, ex-dirigeant d'Elf Aquitaine et de France 2, d'agir sur les trois « leviers » possibles : les cotisations, le niveau des pensions et l'âge de départ.

Quant au gouvernement Hollande-Ayrault, il excluait, pour l'instant, de toucher à



Pendant le mouvement de 2010 sur les retraites.

l'âge légal de départ, mais envisagerait... d'allonger la durée de cotisation pour, paraît-il, tenir compte de l'allongement de l'espérance de vie. C'est bien le comble de l'hypocrisie car, avec les réformes précédentes, il faut déjà actuellement avoir commencé à 20 ans, sans interruptions, pour envisager de pouvoir partir en 2015, à près de 62 ans, avec une pension à taux plein. Quant à la statistique qui montre un allongement de la durée de

la vie, qui sert à justifier les attaques contre les retraites depuis Sarkozy en 2010, elle concerne combien de travailleurs, usés ou malades, qui parfois n'atteignent même pas l'âge fatidique ?

Il n'y aurait pas de problème de déficit des régimes de retraites s'il n'y avait pas des millions de chômeurs, si les salaires – et donc les cotisations – n'étaient pas aussi bas, et si les patrons payaient ce qu'ils doivent. La CGT, par

la voix de son secrétaire général, évoque d'ailleurs une mobilisation « à la rentrée » si l'âge légal ou le montant de la retraite est touché. Mais c'est bien plus qu'une rodomontade qui sera nécessaire pour faire reculer le gouvernement sur les mauvais coups qui se préparent contre les retraites des travailleurs. Et c'est dès maintenant qu'il faut préparer une puissante riposte au gouvernement et aux patrons.

Viviane LAFONT

• Amnistie sociale

L'art et la manière de s'aplatir devant le patronat

Le projet de loi d'amnistie sociale présenté par le Front de gauche devait venir devant l'Assemblée nationale jeudi 16 mai.

Ce projet visait, à l'origine, à amnistier des personnes, environ une centaine, condamnées entre le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} février 2013, pour des contraventions ou des délits contre les biens, et non contre les personnes, dans le cadre de mouvements sociaux menés au sein des entreprises et pour le logement. Présenté

à la commission des lois du Sénat puis discuté en février par les sénateurs, il avait été approuvé à deux voix près, après des remaniements qui en réduisaient encore la portée. Mais le 24 avril le ministre des Relations avec le Parlement déclarait que le gouvernement n'était « pas favorable à cette amnistie, ni à aucune autre », et la commission des lois de l'Assemblée rejetait le texte.

Ainsi, elle emboîtait le pas à Hollande. Campé dans sa posture de défenseur de l'ordre public face aux manifestants

contre le mariage pour tous, celui-ci craignait de voir la droite lui reprocher de faire deux poids deux mesures et d'amnistier des contrevenants « de gauche ». Soucieux de ménager les patrons, Hollande ne voulait surtout pas les contrarier en amnistiant des grévistes « coupables » d'avoir renversé des pots-de-fleur ou cassé un ordinateur !

Certains députés socialistes ont tout de même protesté et le porte-parole de leur groupe parlementaire a trouvé une échappatoire en

proposant de renvoyer le texte de loi en commission, et sans doute aux oubliettes. C'était un moyen pour éviter d'avoir à se prononcer contre ce projet et de se mettre à dos une partie de l'électorat de gauche : les élections municipales ne sont pas loin.

Le nouvel examen du projet n'y changera sans doute rien. Non seulement, depuis des mois, le gouvernement Hollande laisse les mains libres au patronat et devance ses moindres désirs, mais il ne veut pas être accusé de la plus

petite complaisance envers son électorat. Licencier des travailleurs par milliers, fermer des usines et ruiner une région, c'est la loi du système, et contre cela le gouvernement se déclare impuissant. Pire même, il refuse de voter une loi, pourtant très modérée, pour amnistier des grévistes ayant résisté à cette violence patronale.

Sylvie MARÉCHAL

Puisqu'il nous le dit...

Patrick Menucci, député socialiste des Bouches-du-Rhône, a appelé ses collègues à voter pour la loi d'amnistie. Ses arguments ne manquent pas de franchise. Passons sur son sens de la « justice », qui consiste à offrir un peu d'amnistie en compensation de la loi sur la compétitivité qui écrase les salaires, les horaires et les emplois des travailleurs.

Le meilleur est dans son dernier argument : « Il n'est pas idiot de donner satisfaction à des alliés comme les communistes, dont nous allons avoir besoin pour les élections municipales de l'an prochain. » Au moins, c'est clair.

S.M.

fil rouge

Sarkozy mal élu ?

Plus les enquêteurs cherchent, plus ils trouvent des opérations douteuses dans les comptes de Claude Guéant, qui fut directeur de campagne de Nicolas Sarkozy en 2007. La dernière trouvaille est un virement suspect de 25 000 euros venant de Jordanie. On murmure de plus en plus fort que Sarkozy aurait été élu en toute

illégalité, donc qu'il n'aurait pas dû être président.

Sauf que les cinq ans pendant lesquels il a occupé l'Élysée n'ont pas été qu'un mauvais rêve, un épisode fictif. Cela a été un conte de fées pour une poignée de possédants et un cauchemar bien réel pour les classes populaires.

Ruban rouge... de honte

L'idée que l'on puisse accorder la Légion d'honneur au chanteur

américain Bob Dylan révolue Marine Le Pen, qui explique que cette décoration doit

être réservée « à ceux qui se sont battus pour elle (la Nation), ou qui (lui) ont apporté... des avancées spectaculaires ». Sur la base de ces critères, nombre de ceux qui se pavanent avec cette décoration à la boutonnière ne la méritent guère.

En fait de légion, Marine Le Pen préfère la Légion étrangère qui, elle, chante « t'auras du bou-din ». C'est moins mélodieux, mais bien plus viril, bien plus conforme à la France selon elle.

Encore la Légion

Dans la même veine, le grand chancelier de la Légion d'honneur, un illustre général inconnu, avait mis son veto à l'attribution de ce ruban à Bob Dylan. Car, avait-il conclu, « ses thèses pacifistes, son opposition à la guerre du Vietnam et sa consommation de cannabis le rendent inapte à porter cette décoration ». Enfer et damnation ! Encore heureux qu'il n'ait pas été communiste !

• Éleveurs de porcs Le bestiaire de l'économie

Mardi 14 mai des éleveurs de porcs ont manifesté, arrêté des transporteurs et répandu des centaines de kilos de porc non estampillé « viande porcine française ».

Les manifestants soulignent qu'ils perdent vingt euros par animal et exigent une augmentation de leur prix de vente au kilo de 0,25 euro. Le ministre de l'Agriculture Le Foll a rapidement répondu qu'il allait faire tout son possible pour convaincre les charcuteries industrielles et les grandes surfaces d'accepter cette hausse.

On comprend bien sûr que les éleveurs souhaitent que leur travail soit payé et qu'ils puissent en vivre dignement. Comme tous les petits entrepreneurs, ils sont en fait dépendants d'un marché où le grand capital fait la loi. Pour s'installer et boucler leur budget, ils passent par le Crédit Agricole. Pour nourrir leurs porcs, soit la moitié de leurs frais, ils dépendent des firmes agro-alimentaires. Finalement, ils ne peuvent le vendre qu'aux grandes surfaces ou aux usines transformatrices, soit à quelques groupes capitalistes très puissants. Et si ceux-ci sont contraints d'acheter le porc plus cher, ils répercuteront inévitablement cette hausse sur le consommateur, donc en grande majorité sur les salariés.

Ces derniers seraient donc largement fondés, tout comme les éleveurs, à exiger l'augmentation de leurs revenus en fonction du coût de la vie. Et tant pis si les groupes capitalistes – les mêmes ou d'autres – y laissent un peu de leurs profits.

P. G.

• Plan d'investissements De l'argent pour les capitalistes

François Hollande a annoncé un plan d'investissements sur dix ans. Il s'agirait, une fois de plus, de financer des filières industrielles censées représenter l'avenir, par exemple le numérique. Dans ce genre d'association, l'État apporte de l'argent public et les entreprises privées, par exemple les opérateurs de télécommunications, empochent la totalité des bénéfices. Dix milliards sont prévus dans un premier temps, financés par la vente d'actions dans des groupes où l'État est actionnaire et par l'emprunt.

Le détail de ce plan n'est pas encore fixé, et le Premier ministre Jean-Marc Ayrault devrait le dévoiler dans les prochaines semaines. On sait cependant qu'il concernera, outre le numérique, ce qu'il est convenu d'appeler la transition énergétique. Il est à prévoir que des financements seront accordés aux firmes présentes dans l'énergie solaire ou l'éolien, et à celles qui ont des projets sur des véhicules moins polluants. Sont également sur la table des infrastructures de transport et un plan « grand hôpital ».

L'objectif affirmé n'est pas d'investir pour améliorer les conditions d'existence de la population, mais d'aider certains groupes capitalistes à faire bonne figure dans la concurrence internationale. Quant aux emplois que cela pourrait créer, ils n'existent que dans la bouche des ministres. Les entreprises concernées ont en effet l'habitude de réduire leurs effectifs au nom des mêmes objectifs de compétitivité qui incitent le gouvernement à les arroser d'argent public.

Dans ce domaine comme dans bien d'autres, l'accord est total entre la gauche aujourd'hui au gouvernement et ses prédécesseurs de droite. Sous Sarkozy, un « grand emprunt » avait été lancé pour distribuer 35 milliards aux entreprises. Il avait été élaboré par

deux ex-Premiers ministres, un de droite et un de gauche, Alain Juppé et Michel Rocard, et tous deux s'en étaient déclarés satisfaits. Selon une étude commandée pour faire le bilan après deux ans de cet emprunt, ces milliards d'argent public seraient même devenus le premier motif d'investissement d'entreprises étrangères en France. Une partie des filières qui bénéficieraient des largesses du gouvernement de gauche seront d'ailleurs les mêmes que celles déjà financées sous Sarkozy, comme le plan pour déployer le très haut débit sur l'ensemble du territoire.

Des grands travaux et des investissements de l'État seraient pourtant nécessaires, mais pas pour servir de béquille aux groupes capitalistes. Il manque des logements, des écoles, et des transports en communs corrects sont attendus par tous ceux qui s'entassent dans les métros et les trains de banlieue. Un gouvernement devrait planifier leur développement ou leur création en embauchant lui-même les travailleurs nécessaires plutôt que de s'en remettre aux trusts du secteur. Mais pour cela, encore faudrait-il que ce gouvernement ait d'autres priorités que de servir le patronat.

Daniel MESCLA

La priorité: l'argent public pour les services publics.



• Conseil d'orientation pour l'emploi Le trou sans fond des aides aux entreprises

Depuis des dizaines d'années, gouvernement après gouvernement, des aides sont distribuées aux entreprises sous prétexte de maintenir ou de créer des emplois. Pourtant le chômage n'en augmente pas moins. Alors, de temps en temps, quelqu'un lève le doigt et demande: « Ces aides servent-elles à quelque chose? » Pour répondre à cette question, a été créé un Conseil pour l'orientation de l'emploi, lequel a rendu son rapport au gouvernement le 26 avril.

On y apprend avec intérêt que l'État a offert en 2012, 40 milliards d'euros d'aides aux entreprises dans le cadre de la préservation de l'emploi, dont un peu plus de la moitié consiste en exonérations de cotisations sociales sur les bas salaires. À quoi il faut ajouter les aides distribuées par les collectivités territoriales, dont le comité ne sait pas évaluer le montant, et le crédit d'impôts compétitivité-emploi de 20 milliards d'euros qui vient d'être décidé. On ne parle ici

que des aides de la rubrique emploi, car il en existe bien d'autres dont le montant se chiffre également en dizaines de milliards et dont le gouvernement Villepin en son temps n'arrivait pas à faire la somme!

Le comité disserte docement sur une éventuelle « conditionnalité » de ces aides pour conclure qu'elle serait compliquée à mettre en œuvre. Autrement dit l'État distribue des fonds pour l'emploi à des gens qui licencient quand même et gardent la monnaie.

Histoire de rallonger un peu la copie, le rapport compare ces aides à celles des pays voisins, au montant des impôts versés par les entreprises et à d'autres chiffres sans signification. Mais jamais, au grand jamais, les savants rapporteurs ne comparent le montant des aides de l'État aux patrons aux profits engrangés par les grandes entreprises et leurs actionnaires.

Paul GALOIS



• Carburants Les fauteurs de vie chère

Le prix des carburants avait baissé. Mais on apprend qu'il aurait pu baisser encore plus si, ces derniers mois, les distributeurs n'en avaient pas profité pour relever leurs marges.

Entre mai et septembre 2012, du fait des mesures provisoires du gouvernement, les marges des distributeurs étaient tombées à 6 centimes par litre en moyenne. Elles dépassent aujourd'hui les 15 centimes. Les distributeurs ont ainsi récupéré

leur manque à gagner de l'an dernier.

Et si demain le prix du brut reprend son envolée, comme c'est annoncé, pour les automobilistes ce sera double peine.

Les salaires, les pensions et les allocations devraient être automatiquement indexés sur les prix. Il n'y a aucune raison que le pouvoir d'achat des classes populaires soit soumis en permanence à leurs fluctuations.

J.F.

les 18, 19, 20 mai à Presles (Val-d'Oise)

Bienvenue à la Fête de Lutte Ouvrière

C'est la crise, on le sait, et elle est le prétexte quotidien utilisé par les patrons et le gouvernement pour multiplier les attaques contre les travailleurs. Eh bien, dans ce contexte, la Fête de Lutte ouvrière se veut le rendez-vous de ceux qui refusent de se laisser faire, qui recherchent les discussions et les débats pour mieux comprendre la situation et envisager la riposte.

Nathalie Arthaud y prendra la parole. De nombreux débats, expositions, forums, organisés par des militants de Lutte Ouvrière et par différents groupes politiques français ou étrangers mettront en évidence la similitude des situations et la nécessaire solidarité internationale.

La Fête, c'est aussi l'antidote à la morosité et une invitation à la curiosité dans tous les domaines : musique, théâtre, cirque, cinéma, lecture, découverte ou redécouverte dans des domaines scientifiques ou artistiques, il y a le choix. Sans oublier les jeux ou les activités sportives et bien sûr la perspective de repas dans une ambiance détendue entre camarades. Les spécialités sont variées et il y en a pour toutes les bourses.

Alors, bonne Fête de Lutte ouvrière à tous !



La Fête ouvrira le samedi 18 mai à 11 heures jusqu'à 23 heures puis, sans arrêt, du dimanche matin 9 heures jusqu'au lundi soir 20 heures.

Durant ces tranches horaires, le retour en navette vers le métro est assuré toutes les vingt minutes environ en journée, toutes les heures durant la nuit du bal.

Les bons d'achat LO

Pendant les trois jours, euros et bons d'achats LO peuvent être indifféremment utilisés dans l'enceinte de la Fête. Si vous avez acquis des bons d'achat à l'avance, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur tous vos achats. Il n'y a pas de distributeur de billets de banque dans la Fête.

Sortie provisoire

Lorsque vous entrez dans la Fête, le coupon du jour est ramassé. Pour une sortie provisoire, demandez le tampon qui permet de revenir sur la Fête. Et puis, les habitants de Presles acceptent d'accueillir notre Fête. Aidez-nous à la faire apprécier en respectant les propriétés, les clôtures, les interdictions de stationner.

Demandez les programmes

Outre ce programme principal, plusieurs dépliants sont à votre disposition dans tous les stands Lutte Ouvrière-Renseignements, détaillant lieux et horaires des multiples animations :

* Les cinémas – * Sciences en Fête – * Les animations dans les allées – * Les débats de la Fête – * Le Village médiéval – * la Cité des Arts

Au détour des allées

La fanfare de Jolie Môme • Pervin (musique turque et kurde) • Les Snobs chantent Boris Vian • Chansons de Prévert et Kosma • Le Cirque Ühler • La Chorale Églantine (chants de lutte) • Blues non stop (blues) • Moonlight Swampers (country-rock) • Bonnets M (disco et variétés) • Gumbo Combo (rockabilly) • Katchke Goose (klezmer) • Flying Goose Band (standards du jazz) • That's All Folks (chansons américaines) • La chorale Ça dénote (chansons françaises) • Musique classique (violon-piano)...



La fête sur Internet
fete.lutte-ouvriere.org

Au Grand Podium

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
15 h 00 GADJE TAVARITCH jazz et musique tzigane revisitée	14 h 00 AGNÈS BIHL chansons d'humour et de révolte	13 h 30 COMPAGNIE JOLIE MÔME spectacle de chansons « Paroles de mutins »
17 h 30 LA RUSTINE rock festif	16 h 00 ANNE SYLVESTRE récital de chansons « Juste une femme »	
20 h 30 VOLO chanson française (nouvel album « Sans rire »)	 N. MIRAVETTE au piano	16 h 30 LE BAL DES MARTINE concert à danser
	18 h 15 BAZAR ET BÉMOLS chansons françaises swing	
	21 h 00 R.I.C. reggae, hip-hop	

Au Théâtre de verdure

14 h 30 PERVIN , folklore turc et kurde	11 h 30 OPERA-BOUFFE <i>Mozart est là</i> par la Cie Les Moyens du Bord	11 h 30 BLUES NON STOP , blues
16 h 45 LA RABIA , rock engagé	13 h 15 LA MORDUE , chansons de femmes	13 h 30 ACORDEAKI , musiques balkaniques détournées
18 h 00 BERNARD MEULIEN , conteur (textes de Deligny et Prévert)	16 h 00 FREDERIC FROMET , chansons d'humour	16 h 00 ENTR'ELLES , trio a cappella
19 h 15 LES DEUX MOISELLES DE B. chansons d'hier et d'aujourd'hui	18 h 00 PUTAIN D'VIE de J. Rictus par la Cie théâtrale l'Echappée	17 h 00 OPERA-BOUFFE <i>Mozart est là</i> par la Cie Les Moyens du Bord
21 h 15 PONELE COLOR , musiques et chansons du folklore latino-américain	19 h 45 CLEMENCE SAVELLI , chansons de rage et d'ironie	
	21 h 45 THE MOONLIGHT SWAMPERS , reprises country et rock	

À la guinguette

12 h 30 Blues Non Stop	9 h 30 Musique classique (Bach, Corelli, Mozart)	9 h 30 Musique classique (Bach, Corelli, Mozart)
13 h 30 Le Cirque Ühler	13 h Pervin (chansons turques et kurdes)	11 h Églantine (chorale chants de lutte)
15 h Laurline (chansons françaises)	14 h Bernard Meulien (conteur)	12 h Flying Goose Band (standards du jazz)
16 h Les Moyens du Bord (mélodie poésie classique)	17 h 30 BSH BOP (trio rock'n roll)	13 h 30 Les Snobs (chansons de Boris Vian)
18 h 15 Jour de Veine (reprise chansons françaises)	18 h 30 Démonstration de Salsa	16 h Rouge Java (chansons réalistes)
19 h Jean-Claude Gombault (bal musette)	20 h J.-C. Gombault (bal musette)	17 h Skarah'B (Roskafieta)
20 h 30 Gumbo Combo (rockabilly)		18 h J.-C. Gombault (bal musette)

Tous les stands de la Fête

- Place de l'Églantine**
- Cartes postales et badges (EdF-GdF Suez)
 - Sous les pavés, les pages (livres d'occasion)
 - Ballons de la Fête
 - Mini-golf
 - Bowling
- Allée de la Diane**
- Barbouille (CEA)
 - Tir à l'arc (Sanofi Vitry-sur-Seine)
 - Halle aux jeux
 - The Spark (USA)
 - Old West Diner
 - Tepee et minéraux
 - Broadway Music Hall
- Place du Grand Podium**
- Les mots fléchés (La Poste Paris 17)
 - Le serpent à lumière
 - Accueil Nord
 - Chorba, thé, gâteaux (PCA Aulnay - Saint-Ouen)
 - Aux moules frites
 - Starwarbalètes
 - La mare aux canards
 - Marionnettes
 - Le manège enfantin
 - Expo dessins : l'actualité vue par les dessinateurs de presse
 - Expo photos : Exodes de Sebastiao Salgado
 - A vos pincesaux
 - Quiches et tartes lorraines (Metz-Renault Sovab)
 - Bund Revolutionärer Arbeiter (Allemagne-UCI)
 - Accueil Est
 - Accueil Bourgogne
 - La fondue
 - Halle aux jeux du cèdre
 - Aux mollets d'acier
 - Barbe à papa
 - Jus de fruits - milk-shake
 - Escargots
 - Crêpes canadiennes (Compiègne)
 - Bonbons (Angers)
 - Harengs de la Baltique (Angers)
 - Mettez-vous au parfum
 - Fraternité à la menthe
 - Flammekueche (General Motors Strasbourg)
- Place Karl Marx**
- Gaufres de Liège et bières belges fruitées (Alsace Lorraine)
 - Dédicaces
 - La terrine normande (CHU de Rouen)
 - La Dolina (Solyistic Gentilly)
 - Seiche and'ouillette (Sneema Gennevilliers)
 - Brin de fantaisie (Hôpital Sainte-Anne)
 - Lutte Ouvrière Renault
 - Accueil Le Mans, Chartres
 - Lutte Ouvrière hôpitaux
- Esplanade du château**
- Maffé
 - UATCI (Afrique-UCI)

Pas de vente de tabac

Il n'y a pas de vente de tabac à la fête, l'administration n'acceptant plus les débits de tabac temporaires. Fumeurs, prenez vos précautions

Nos amis les chiens

Pour des raisons de sécurité et de propreté, les chiens ne sont pas admis dans l'enceinte de la fête

Venez le mettre en échec

Avec le maître international Jean-Philippe Karr, partie d'échecs simultanée contre 25 joueurs, dimanche à 16 heures, stand Échec et Marx (place de la Guinguette)

Flashmob

Danse de foule dimanche 15 h 40 devant le Grand podium (voir chorégraphie sur le site)

Les librairies

- La grande Librairie du château : plus de 1 500 titres différents, livres de poche, documents, témoignages, histoire du mouvement ouvrier, romans.
- La Cité du Roman : des romans, récents ou classiques, par thème ou par pays.
- La librairie de la Cité des sciences.
- La librairie de la Cité politique : toutes les publications de LO.
- Les livres d'occasion : « Sous les pavés, les pages. Les librairies des stands de nos camarades des Antilles, d'Afrique, d'Haïti et d'ailleurs...

Abonnement spécial-Fête

Abonnement promotionnel à notre hebdomadaire *Lutte Ouvrière* et à notre mensuel *Lutte de Classe* : 20 euros pour six mois

Une nouvelle brochure de Lutte Ouvrière

La lutte des travailleurs de PSA contre la fermeture d'Aulnay

Pour camper

Il n'y a pas de camping aménagé à proximité de la Fête, et le camping sauvage est interdit. Nous avons prévu un emplacement à l'intérieur de la Fête mais attention : nous ne pouvons offrir qu'un nombre de places très limité, et des conditions de confort très précieuses. Dans la mesure du possible, nous souhaitons réserver ces places à ceux qui viennent de loin.

Exposition

L'actualité vue par les dessinateurs de presse (Stand n° 19)

ENTRÉE DE LA FÊTE

Guichets Vente de cartes Entrée handicapés

Une exposition de Sebastiao Salgado

(Stand n° 20)

Exodes

40 affiches à partir de photos des années 2000

Le Village médiéval

Ses artisans, ses danseurs et jongleurs, ses spécialités culinaires d'antan, le concert des derniers Trouvères samedi à 21 h 30, la pièce de théâtre *Meurtre au château...* et un grand bal folk le dimanche soir.

L'Arboretum

Un sentier botanique, parmi 110 espèces d'arbres différentes permet quatre promenades commentées, chacune d'environ 50 minutes.

- * L'arbre, quel être étonnant !
- * Les différentes façons de reconnaître un arbre
- * L'arbre et les poètes

Cette année une nouvelle visite :

- * Les arbres voyageurs

- Allée de la Libération des femmes**
- Accueil Centre
 - Fléchettes
 - Jambon du Morvan
 - Brico'LO (Orléans)
 - Le monde à la carte (Aulnay-sous-Bois)
 - Accueil Tours - Angers - Poitiers - Cholet
 - Dolce Vita
 - Au partage des pro-fruits
 - Café pâtisserie « Le grain de folie » (Hôpitaux - Chèques Postaux - SNCF Limoges)
 - Le frondeur du Poitou (Fonderies du Poitou)
 - Salades gourmandes
 - Gaufres de Picardie
 - Tir à plomb (Chantiers de l'Atlantique STX Saint-Nazaire)
 - Accueil Bretagne - Normandie
 - Tea break
 - Workers' Fight (Grande-Bretagne-UCI)
 - Brochettes grecques (Air France)
 - Voz Obrera (Espagne-UCI)
 - Puce Rouge
- Esplanade des Sciences**
- Expresso café (Sanofi Romainville)
 - Charlottes (La Poste Paris)
 - Brick à l'oeuf

Pour les enfants, tout est prévu

Les bébés au-dessus de trois mois peuvent être accueillis à la garderie, où ils seront confiés à des camarades attentifs. Une installation à langer, en libre-service, est à la disposition des parents.

Les plus grands peuvent aller s'amuser à la Cité des Jeunes autour de nombreuses activités : maquillage, jeux, dessins animés, etc. Ils n'en voudront plus sortir !

Partout dans la Fête, les enfants trouveront jeux gratuits et animations. Une « carte orange » gratuite permet de n'en rater aucun, demandez-la aux stands Renseignements de la fête.

Dimanche à 14 h 30 : lâcher de ballons à côté du Manège

- Cité politique**
- Mouvement Communiste
 - Tendance Bolchevique Internationale (Grande-Bretagne)
 - RESF (Réseau Éducation sans frontières)
 - Alternative Libertaire

- Cité des Arts**
- CNT
 - Combat (ARS)
 - NPA (Nouveau Parti anti-capitaliste)
 - Workers' Liberty (Grande-Bretagne)
 - Socialist Fight (Grande-Bretagne)
 - OKDE (Organisation des Communistes Internationalistes de Grèce)

- Place du 7^e Art**
- Le tractage (accueil cinéma)
 - Crêperie bretonne (Technicolor Rennes)
 - L'huile ouvrière (CHU Rennes)
 - Tapas y sangria (Disney)
 - Churros y chocolate (Air France le Bourget et ADP Orly)
 - Sepia y tortilla (tapas)
 - Paella valenciana

- Place Octobre 17**
- La boule maboule
 - Spécialités lyonnaises
 - C'est la cata
 - Fromages d'Auvergne
 - Accueil Clermont-Ferrand
 - Crotin chaud
 - Artisanat des gones
 - Le petit atelier
 - Accueil Rhône-Alpes (Hôpital Croix Rousse Lyon)

- Village médiéval**
- Buvette frites
 - Forge
 - Forge médiévale
 - Rôtisserie de Sire Renault (Renault)
 - Taverne de maître Taillevent - Petit salé aux lentilles
 - Galette saucisse
 - Boissons médiévales
 - Vannerie
 - Travail du bois
 - Calligraphie
 - Four à pain
 - Tour de poterie

Les débats

Au Chapiteau Karl Marx

samedi

14h - **Jacques Le Gall** : *La question coloniale dans le mouvement ouvrier en France*

15h - **Judith Magre, comédienne** : lecture de l'autobiographie de Maman Jones.

16h - **Alain Bobbio**, secrétaire de l'ANDEVA : les industriels de l'amiante au-dessus des lois ?

19h - **Jean-Pierre Deschamps**, médecin : les inégalités sociales de santé

20h - **Françoise Millot** :

Les philosophes des Lumières

21h - *Chantons ensemble des chants révolutionnaires*

dimanche

14h - **Jean-Jacques Marie**, historien : « *Staline 1878 - 1953 : mensonges et mirages* »

16h - **Philippe Pignarre** :

l'industrie pharmaceutique

17h - **Nicolas Offenstadt** :

l'histoire du peuple au Moyen-âge

18h - **Lam Lê**, réalisateur du film

Cong Binh.

19h - **Jean-Luc Einaudi** : *Vietnam !*

La guerre d'Indochine, 1945 - 1954

20h - Présentation du livre

L'Histoire de la social-démocratie

allemande de 1863 à 1891 de

Franz Mehring

21h - **Marcel Dorigny** : les

premières colonisations

22h - *De janvier à avril 2013, la*

grève à PSA Aulnay : extraits d'un

futur film de Françoise Davisse

lundi

11h - **Vanessa Caru** : le logement et la question sociale à Bombay (1850-1950)

12h - **Marie-Laure Dufresne-**

Castets, avocate, et **Pascal**

Moussy, juriste : la nouvelle loi de

régression sociale.

13h - **Maurice Rajsfus**, Drancy :

un camp de concentration très

ordinaire 1941 - 1944

14h - **Jacques Vassal**, traducteur

du livre de Woody Guthrie *En route*

pour la gloire

16h - *Chantons ensemble des*

chants révolutionnaires

Forums de Lutte Ouvrière

samedi à 17 h

Quatre mois de grève à l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois

dimanche à 12 h

Automobile : les travailleurs confrontés à l'offensive patronale

À la Cité du roman

samedi

15h - **Maria Malagardis** : *Sur la piste des tueurs rwandais*

16h - **Mathieu Léonard** : *Une*

histoire de la Première Internationale

19h - **Anne Steiner** : *Manifestations*

dans Paris à la Belle époque

dimanche

13h - Zanon sous contrôle ouvrier,

un exemple de lutte contre les

fermetures d'usine en Argentine,

avec **Raul Godoy**, dirigeant de

cette lutte

14h - **Jean-Pierre Barlier** : *L'échec*

de l'expédition à Saint-Domingue et

la naissance d'Haïti

18h - **Farida Megdoud** :

La civilisation arabe du VIII^e au

XIII^e siècle

Au Chapiteau Friedrich Engels

documentaires et débats

samedi

11h - *Nucléaire, la bombe humaine*

suit d'un débat

13h - *Poussière mortelle, le procès*

de l'amiante

14h 30 - *Ce qu'ils savaient, les alliés*

face à la Shoah

17h - *L'Été froid de 1953*

19h - *La Françafrique*

dimanche

10h 30 - *Les Suffragettes : ni*

paillassons, ni prostituées avec

Myriam Boussahba-Bravard

12h 15 - *Les Nouveaux Chiens de*

garde - débat avec Renaud Lambert,

co-scénariste

16h - *Les Pirogues des Hautes-Terres*

- Avec le réalisateur O. Langlois

18h 30 - *La Saga des Conti, au cœur*

d'une révolte ouvrière - débat avec

le réalisateur Jérôme Palteau et des

grévistes de Continental

21h - *Zombie, à qui profite le*

cuivre ?

lundi

11h - *Profession Domestique* avec

Julien Brygo, photographe

12h - Débat après la projection du

film *5 caméras brisées*

13h - *Goodyear : la mort en bout de*

chaîne - débat avec le réalisateur

Mourad Laffite

16h - *La Bataille du Chili*

18h 30 - *Nucléaire, la bombe*

humaine

À la Cité politique

Forums avec des militants de l'UCI et d'autres groupes politiques

dimanche à 17 h débat Lutte Ouvrière-NPA

Face au gouvernement et à la montée de l'extrême droite, quelle politique pour les révolutionnaires, en particulier vis-à-vis du Front de gauche ?

À la Cité des Sciences

Les débats

samedi 18 mai

14h - **Roland Lehoucq** (astrophysicien, CEA) : *D'où viennent les atomes qui nous constituent ?*

15h30 - **Pr Patrick Berche** (doyen de la Faculté de médecine Paris-

Descartes) : *Les épidémies, hier et aujourd'hui*

17h - **Roland Salesse** (neurobiologiste, INRA) : *L'odorat, un sens oublié ?*

18h30 - **Frank Ramus** (chercheur CNRS) : *Les troubles de l'apprentissage chez l'enfant.*

20h - **Vincent Bretagnolle** (éthologiste CNRS) : *Pourquoi les oiseaux chantent-ils ?*

dimanche 19 mai

12h - **Laurent Chevalier** (physicien, CEA) : *La récente découverte du*

boson de Higgs.

13h30 - **Jacques Grill** (cancérologue, Gustave Roussy) : *Où en est-on*

dans la compréhension et la lutte contre le cancer ?

16h - **Christophe Habas** (neuroradiologue, Quinze-Vingts) : *L'imagerie*

cérébrale, une plongée au cœur du système nerveux.

17h30 - **Pierre-Henri Gouyon** (généticien, MNHN) : *La génétique, le*

sexe et l'évolution

19h30 - **Marc Peschanski** (biologiste, INSERM) : *La connaissance du*

cerveau

lundi 20 mai

10h 30 - **Laurent Madelin** (chercheur en sciences cognitives) :

Le regard vu par les neurosciences

12h - **Alain Riazuelo** (astrophysicien, CNRS) : *L'histoire de l'Univers*

13h30 - **François Moutou** (vétérinaire et épidémiologiste, AFSSA) :

Notre tribu les Mammifères !

16h - **Ronan Allain** (paléontologue, MNHN) : *Tout sur les dinosaures*

La roulotte de la science

Animations scientifiques itinérantes

Les mini-conférences

Pour tous les goûts, pour toutes les curiosités, une trentaine d'exposés d'une heure, avec projections et démonstrations, par des conférenciers passionnés... et passionnants.

Carrousel de la Connaissance

Sous le chapiteau tournant,

un spectacle audiovisuel de 45 minutes:

Les migrations qui ont fait l'humanité : nous sommes tous des enfants de migrants

Aux temps de la Préhistoire

Des ateliers:

allumer le feu - tailler le silex - chasser le renne - faire parler les os

Des conférences:

Samedi 17h - **Pascal Depaepe** : Neandertal et nous

Dimanche 16h - **Pascal Picq** : Modifications biologiques

et innovations techniques, les grandes étapes de

l'évolution de l'Homme

Lundi 16h - **Antoine Balzeau** : L'évolution du cerveau des

Hommes préhistoriques

Des reconstitutions:

un bas-fourneau en fonctionnement - un habitat

préhistorique et son site de fouilles

La Cité des Arts

Réaliser un petit film à partir de quelques pas de danse. Désosser un piano ou un violon pour voir comment ça marche. La musique contemporaine. Quel rapport entre l'opéra et les séries-télé. Créer une tête d'homme avec de la terre en 5 minutes. Comment faire une sculpture en bronze. Pourquoi Picasso triturait-il les corps humains. Comment jouer la comédie si on nous interdit de parler. Réaliser sa propre affiche à partir de pochoirs.

Animations, ateliers de réalisation et discussions vous attendent. A vos pinceaux ! à vos palettes !

Cinéma

Les films et documentaires

Cinq caméras brisées d'Emat Burnat - *Barbara* de Christian Petzold - *Royal Affair* de Nicolaj Arcel - *Le Capital* de Costa Gavras - *Les Femmes du bus 678* de Mohamed Diab - *La Parade* de Srdjan Dragojevic - *La Part des anges* de Ken Loach - *La Petite Venise* d'Andrea Segre - *La Pirogue* de Moussa Touré - *Margin Call* de J.C. Chandor - *Camille redouble* de Noemie Lvovsky - *Cong Binh* de Lam Le - *Les Suffragettes, ni paillassons, ni prostituées* de Michèle Dominici - *Goodyear, la mort en bout de chaîne* de Mourad Laffite - *La Saga des Conti* de Jérôme Palteau - *L'été froid de 1953* d'Alexandre Prochkine - *Les Pirogues des hautes terres* d'Olivier Langlois - *Nucléaire, la bombe humaine* d'Elsa Fayner - *Poussière mortelle*, le grand procès de l'amiante de Nicola Bruna et Andrea Pranstaller - *La Françafrique* de Patrick Benquet - *Ce qu'ils savaient : les alliés face à la Shoah* de Virginie Linhart - *Zombie : à qui profite le cuivre* d'Alice Odier et Audrey Gallet - *Profession domestique* de Julien Brygo - *Les nouveaux chiens de garde* de Yannick Kergoat et Gilles Balastre

Pendant la nuit du dimanche au lundi cinéma en plein air

Spartacus de Stanley Kubrick

Voir le programme détaillé « Cinéma »

Le parcours dans les arbres

Un parcours aérien d'arbre en arbre à plusieurs mètres de hauteur, avec échelles, ponts de singe, tyroliennes, filets... Parcours sous la surveillance de moniteurs diplômés. Conditions : 13 ans minimum, taille : 1,50 m, autorisation parentale obligatoire
Prix : 4 euros.

Feu d'artifice devant le château dimanche à 23 heures

• Lyon

Incendie mortel d'un squat de Roms

L'hypocrisie de Valls et du gouvernement

Dans la nuit du 12 au 13 mai, un incendie a entièrement ravagé les bureaux d'une usine désaffectée dans le 8e arrondissement de Lyon. Deux femmes et un enfant de douze ans y ont laissé la vie. Ces locaux étaient occupés depuis octobre 2012 par environ deux cents Roms chassés successivement de différents campements ou squats de l'agglomération lyonnaise.

Ils logeaient là dans des conditions dangereuses, insalubres et sans hygiène, ce qui était aussi une nuisance pour les riverains. Leur expulsion étant imminente, l'eau et l'électricité avaient été complètement coupées depuis le 2 mai, rendant encore plus dangereuses les conditions de vie. L'incendie semble d'ailleurs avoir été provoqué par une bougie. Pour se chauffer pendant l'hiver, les occupants de l'immeuble brûlaient tout ce qu'ils trouvaient, augmentant considérablement les risques.

Cette vie indigne est le lot quotidien des quelque 1 500 Roms vivant dans les divers camps de fortune de l'agglomération. Ce n'est ni le premier accident mortel ni le dernier en date ayant ravagé un bidonville en bordure du périphérique, à Saint-Fons, où survivaient 250 personnes.

Mais parce que cette fois-ci, il y a eu trois morts, parce que l'incendie a eu lieu en pleine ville, à proximité d'une école,

l'émotion a été vive. Et parce que deux ministres, Manuel Valls et Christiane Taubira, étaient ce jour-là à Lyon pour vanter les mérites de la politique du gouvernement en matière de sécurité publique, ce drame a fait l'objet d'une couverture médiatique nationale.

Sur place, Valls a tenu à réaffirmer qu'il comptait poursuivre l'évacuation de ces campements « car ils représentent un véritable danger pour ceux qui les occupent »... Quelle hypocrisie ! Malgré les promesses de campagne de Hollande, malgré une circulaire interministérielle d'août 2012 qui demande aux préfets que « les difficultés sociales, sanitaires, scolaires, ou liées au logement soient systématiquement examinées le plus en amont possible pour que des solutions, temporaires ou durables, soient recherchées », les expulsions se sont poursuivies exactement comme à l'époque de Sarkozy et Guéant. Valls a même fait entendre à son tour sa petite musique xénophobe en déclarant récemment au



Figaro que « les Roms des campements ne souhaitent pas s'intégrer dans notre pays pour des raisons culturelles » !

Quant à Gérard Colomb, le sénateur maire PS de Lyon qui prétend œuvrer au retour et à la sédentarisation des Roms dans la ville de Tinca en Roumanie, il a demandé au Premier ministre qu'une telle politique soit menée à l'échelle du pays voire de l'Union européenne. Selon lui « on ne peut pas accueillir une population croissante et lui dire qu'on va la reloger ».

Mais si 15 à 20 000 Roms sont venus en France depuis la Roumanie et la Bulgarie, c'est d'abord pour fuir le chômage, la misère et parfois des violences. S'ils vivent ici dans des conditions indignes

d'êtres humains, c'est parce qu'ils sont les derniers arrivés, en pleine crise économique, qu'ils sont interdits d'accès à la plupart des emplois jusqu'à la fin de 2013 et qu'il manque en outre dans ce pays près d'un million de logements pour la fraction la plus pauvre de la population.

Le gouvernement et les dirigeants du PS ne voulant s'en prendre ni au chômage ni à la question du logement, ils traquent les Roms, les refoulent hors des frontières, les stigmatisent pour mieux justifier leur politique indigne. Ils mettent ainsi leurs pas dans ceux de l'UMP mais préparent le terrain et les esprits à une pires encore.

Correspondant LO

• Urgences engorgées

Le gouvernement en quête de solutions qui ne coûtent rien...

À l'occasion d'une journée organisée le 13 mai par les professionnels du secteur pour discuter des problèmes des Urgences, la ministre de la Santé, Marisol Touraine, a rappelé le souhait du gouvernement que les patients puissent être accueillis dans les trente minutes dans les services d'urgences.

La ministre cherche aussi, comme elle l'écrit, une « optimisation » des moyens existant sur tous les plans, humains, techniques et financiers. Son souhait serait de voir fonctionner à moindre coût des services que tout le monde, y compris la ministre, sait être engorgés, alors que les salariés concernés exigent des moyens et du personnel supplémentaires.

C'est ainsi que fin avril, la ministre a annoncé la mise en place de « gestionnaires de lits » dans 150 établissements

du pays, censés améliorer l'accueil des patients aux Urgences. Mais dans le même temps, l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris annonçait la fermeture en novembre prochain des Urgences de l'Hôtel-Dieu, un service qui accueille pourtant 43 000 patients par an au cœur de Paris.

On invite aussi maintenant les patients à privilégier les maisons de santé – quand elles existent – plutôt que de se rendre systématiquement aux Urgences. Encore faudrait-il que les patients soient en mesure d'évaluer si leur cas est grave ou pas.

Le fond du problème est ailleurs. Dans un pays qui compte plus de 5 millions de chômeurs et près de dix millions de pauvres, beaucoup peuvent de moins en moins assumer des frais médicaux, cotiser à une mutuelle, et ne trouvent plus pour se soigner

d'autre solution que de se rendre aux Urgences.

Et comme la politique menée par ailleurs par ce gouvernement ne peut que creuser

encore les inégalités, il n'est pas difficile de prédire que les Urgences n'ont pas fini d'être engorgées.

Jacques FONTENOY



• Maroc

Grève de la faim contre l'arbitraire

Depuis près de deux mois pour certains, des détenus politiques sont en grève de la faim dans des prisons marocaines, à Taza, à Fès, à Meknès.

Selon l'Association marocaine des droits de l'Homme, plusieurs centaines de détenus politiques croupiraient dans les cellules du Makhzen, l'appareil au service de la monarchie et de la bourgeoisie marocaine. Il s'agit de militants d'extrême gauche, notamment syndiqués à l'Union nationale des étudiants marocains, de militants du M20F, le mouvement de jeunes contestant le régime et constitué à la suite des manifestations du 20 février 2011, de manifestants arrêtés lors d'un rassemblement interdit, de militants sahraouis. Pendant un an, un jeune ouvrier connu comme rappeur a même été enfermé pour avoir diffusé une chanson appréciée... sauf de la police qui y était stigmatisée.

Les grévistes de la faim exigent une amélioration des conditions matérielles et morales de leur détention, le droit aux soins médicaux, une garantie de la révision de leur procès, quand ils n'ont pas été emprisonnés arbitrairement. Ils exigent aussi qu'il soit enquêté sur les tortures exercées sur les détenus dans les postes de police et les prisons.

Les grèves de la faim sont, depuis 2011, fréquentes dans les prisons du royaume. Elles seraient selon l'Observatoire national des prisons « le seul moyen de réaliser des acquis à tous les niveaux, surtout chez les détenus politiques, et ce depuis les années 1970 ». Certains des grévistes de la faim ont perdu plus de 20 kilos et leur santé est gravement en danger.

Les traitements inhumains dans les prisons doivent cesser, comme doit cesser l'arbitraire d'un régime dictatorial qui tente ainsi, malgré ses prétentions de « modernité », de faire taire les opposants. On peut parier que, lors de sa visite début avril à Mohamed VI, Hollande aura préféré « oublier » ces « détails ».

Viviane LAFONT

• Cholet Régime sec à l'AFPA

À l'AFPA (Association professionnelle pour la formation des adultes) de Cholet, des stagiaires viennent d'apprendre que la formation de camionneur qu'ils devaient commencer était tout simplement annulée. Résultat : cinq formateurs sont sur le carreau et les vingt participants prévus se retrouvent sans même une solution de rechange.

La situation est tendue depuis plusieurs années à l'AFPA de Cholet. Cela a commencé quand les AFPA dans leur ensemble ont cessé d'être gérées par l'État pour l'être par les conseils généraux. Il appartient désormais au conseil général du Maine-et-Loire de faire des appels d'offres pour ouvrir une formation... et de la fermer quand il estime manquer de l'argent nécessaire.

La situation s'est largement dégradée ces derniers temps, à tel point que toutes les formations du mois de juin ont été annulées. Du coup, les salariés de l'organisme sont en attente : à l'heure qu'il est, ils ne savent même pas ce qui va advenir des formations planifiées pour les mois suivants.

L'AFPA de Cholet a organisé récemment une réunion d'information, au cours de laquelle des responsables sont allés jusqu'à évoquer la possibilité de fermeture du centre. Plusieurs participants – stagiaires, ex-futurs stagiaires ou formateurs – ont exprimé leur écœurement devant cette situation, pointant du doigt la responsabilité du gouvernement Hollande-Ayrault. Pendant la campagne présidentielle, la gauche avait laissé entendre qu'elle mettrait les moyens pour aider les travailleurs licenciés à se reconverter. Mais visiblement, même cela est de trop pour ce gouvernement qui réserve les aides sonnantes et trébuchantes au grand patronat.

Correspondant LO

• Île de La Réunion Carrefour Quartier Français En grève pour les salaires

À La Réunion, la direction du Carrefour Quartier Français de Sainte-Suzanne a décidé fin avril d'arrêter les négociations annuelles obligatoires sur un constat de désaccord. Les syndicats CFTD et CGTR réclament une augmentation des salaires de 5 % et la prise en charge de la mutuelle par l'employeur à 50 %. Concernant les tickets repas, ils demandent que la participation de la direction soit augmentée d'un euro. La direction ne proposant que 2 % d'augmentation et la prise en charge de la mutuelle... à 100 % par les salariés, les 70 travailleurs de cette grande surface ont donc décidé le 30 avril de cesser le travail.

Deux piquets de grève ont immédiatement été installés aux entrées des parkings, dès 3 heures du matin et jusqu'à 20 heures le soir. Les clients pouvaient toujours accéder au magasin à pied, mais pas les camions des fournisseurs. Au bout de quelques jours, de nombreux linéaires n'étaient plus achalandés.

La direction a alors fait intervenir ses huissiers pour leur faire constater un délit d'entrave à la libre circulation de la clientèle. Elle réclamait 5 000 euros par infraction constatée. Le 10 mai, elle s'est faite plus menaçante encore en demandant au tribunal que les grévistes soient condamnés à lui verser une provision de 240 000 euros, qu'elle

rendrait à la date de la libération des lieux, déduction faite de « l'indemnisation du préjudice effectivement enduré par la demanderesse », c'est-à-dire la direction elle-même.

Dans le même temps, elle entamait une campagne de dénigrement par voie de presse, affirmant que les salariés touchent 1 800 euros minimum par mois, ce qui est mensonger. Dans la réalité, la majorité des salariés perçoit entre 1 200 et 1 400 euros de salaire mensuel. La direction de Carrefour craint en fait qu'une victoire des grévistes n'incite les autres salariés du groupe à agir eux aussi pour la satisfaction de leurs revendications.

Cette morgue et cette intransigeance de la part du

Les grévistes de Carrefour Quartier Français à La Réunion.



groupe Bernard Hayot, propriétaire du Carrefour, n'a rien d'étonnant. Celui-ci a construit sa fortune sur le travail des 5 000 salariés des Antilles et de La Réunion. Dans ce dernier département, Hayot exploite également ceux des concessions Renault, Hyundai et Ssangyong, de REP, de Monsieur Bricolage et de Décathlon. Et il vient de racheter à un autre patron réunionnais le Géant Casino de Saint-Pierre.

Les menaces d'Hayot et de son directeur local n'ont pas eu l'effet escompté puisque, le vendredi 10 mai, le tribunal de grande instance de Saint-Denis les déboutait de leur demande de levée des piquets de grève et les condamnait même aux dépens à hauteur de 3 000 euros ;

une décision aussitôt saluée par les grévistes qui ont décidé de reconduire leur grève.

Lundi 13 mai, face au refus réaffirmé de la direction de leur attribuer plus de 2 % d'augmentation, les grévistes ont décidé de bloquer toutes les portes d'entrée de l'hypermarché. Dans la population leur mouvement rencontre une réelle sympathie. Après quatorze jours de grève, les grévistes envisagent, si les négociations ne débouchent pas, d'étendre la grève au Carrefour de Sainte-Clotilde, un faubourg de Saint-Denis la capitale de l'île. Voilà une menace qui, si elle se concrétisait, pourrait amener Hayot à prendre les grévistes d'un peu moins haut !

Correspondant LO

• Mayotte

Deux ans après la départementalisation La population toujours dans l'attente

Deux ans après que Mayotte est devenue le 101e département français, l'État n'est toujours pas pressé de mettre les moyens nécessaires pour que l'île sorte un tant soit peu de sa situation de sous-développement. Mayotte est, et de loin, le département le plus pauvre : 92 % de sa population vivrait sous le seuil de pauvreté métropolitain.

Malgré quelques récents travaux, Mayotte manque cruellement d'infrastructures. Les services hospitaliers par exemple sont insuffisants pour soigner les 212 600 habitants de l'île, auxquels il faut ajouter des milliers de « clandestins » qui viennent des Comores voisines. Quant aux établissements scolaires, leur nombre est lui aussi très insuffisant, à tel point que les écoles sont parfois obligées de fonctionner par rotation, accueillant les élèves soit le matin soit l'après-midi. Une situation inacceptable dans une île où 50 % de la

population a moins de 20 ans et où le taux d'illettrisme bat des records.

Comme remède à tous les maux et aux injustices dont souffrent les travailleurs et la population pauvre de Mayotte, l'État préconise... d'attendre !

Conformément aux décisions prises sous Sarkozy et reprises à peu de chose près par Hollande, les montants des prestations sociales et autres revenus favorables aux classes populaires seront alignés très lentement sur ceux de la métropole. À titre d'exemple, le RSA se monte seulement à

37,5 % du montant appliqué en métropole ou à La Réunion voisine.

Pour ceux qui espéraient de meilleurs délais, le nouveau préfet a rappelé avec tout le cynisme dont peut faire preuve un représentant de la classe capitaliste à l'égard des pauvres, que l'égalité prendra du temps, vingt à vingt-cinq ans. Et, a-t-il précisé, « dans les autres DOM, cela a pris plus de soixante ans ». Une façon de dire : estimez-vous heureux !

En revanche, pour les impôts, il n'y aura pas comme pour les prestations sociales de mise en place progressive. Dès 2014 la taxe foncière et la taxe d'habitation feront leur apparition. Sarkozy avait déclaré, à la veille de la départementalisation, « qu'il n'y aura pas que des droits mais aussi des devoirs ». Aujourd'hui, la

population se rend bien compte que ces derniers étaient pour tout de suite, alors que les droits étaient pour plus tard.

Mais les travailleurs mahorais bousculent régulièrement ce calendrier à leur avantage. Pendant quarante-cinq jours, au mois d'octobre et novembre 2011, la population a manifesté contre la vie chère et a obtenu certaines avancées, notamment sur les prix. De même, les fonctionnaires ont entamé un mouvement de grève au mois de mars pour demander l'égalité de traitement avec leurs homologues métropolitains et réunionnais.

Le préfet de Mayotte, qui dit ne pas vouloir « déstructurer trop brutalement la société ou bouleverser ses fondamentaux », pourrait déchanter plus vite qu'il ne le pense !

Emile GRONDIN

• PSA Aulnay-sous-Bois

Après 17 semaines de grève

La direction se résout à négocier

En grève depuis le 16 janvier 2013, quelque 200 grévistes maintiennent la pression sur la direction de PSA et sur le gouvernement. Après le long week-end de l'Ascension, ils se sont retrouvés en assemblée générale lundi 13 mai et ont voté la poursuite de la grève. Ils ont notamment reçu les encouragements fraternels de militants argentins de l'usine de céramique Zanon, en autogestion depuis une décennie, ainsi que de militants ouvriers d'Haïti. Cette solidarité internationale entre travailleurs fait chaud au cœur.

Lundi 13 mai, pour dénoncer l'inaction du gouvernement sur le dossier PSA, les grévistes sont allés à la rencontre de la ministre et porte-parole du gouvernement Najat Vallaud-Belkacem, en visite au lycée Paul-Robert des Lilas (Seine-Saint-Denis) pour y promouvoir l'« esprit d'entreprise ».

Un comité d'accueil de deux compagnies de gendarmes mobiles s'était positionné pour accueillir les grévistes et s'interposer entre eux et la ministre, qui n'a pas jugé bon de les rencontrer. Quelque 200 gendarmes, c'était beaucoup d'honneur pour les 80 grévistes d'Aulnay, qui ont interpellé la ministre aux cris de : « Interdiction des licenciements ! Aucune usine ne doit fermer ! » et « Hollande, sosie de Sarkozy ! ». Un peu plus tard, les paniers à salade

arrivaient – mais trop tard, les grévistes étaient déjà repartis !

Pendant des semaines, la direction a refusé toute négociation. Mais cela n'a pas entamé la détermination des grévistes, qui enchaînent les actions ; la production est toujours quasiment nulle. Aussi, depuis quelque temps, la direction cherche-t-elle à négocier, ce que les grévistes ont accepté, sur la base de leurs revendications : la réintégration des quatre grévistes licenciés ; l'abandon de toutes les poursuites pénales ; la garantie écrite des mutations vers d'autres sites du groupe et des reclassements externes pour ceux qui le demandent ; et une somme forfaitaire pour ceux qui quitteront l'entreprise lors de la fermeture de l'usine, annoncée le 31 décembre 2013.



Lors d'une nouvelle réunion de négociation lundi 13 mai, la direction a proposé un protocole de fin de grève qui reprend ces différents points, mais de façon partielle, parfois peu claire, et sans les garanties exigées. Aussi les grévistes ont-ils reconduit la grève mardi 14 mai, en exigeant que le protocole soit amélioré.

En attendant, le moral reste au beau fixe et la détermination est intacte !

Correspondant LO

Soutien aux grévistes d'Aulnay

Pour soutenir financièrement les grévistes d'Aulnay, on peut envoyer un chèque libellé à l'ordre de : Soutien aux salariés de l'automobile du 93, et envoyé à : Soutien aux salariés de l'automobile du 93, 19-21, rue Jacques-Duclos, 93600 Aulnay-sous-Bois.

On peut aussi faire un don en ligne sur le site : www.soutien-salaries-automobile-93.org

La grève de PSA Aulnay à la fête de Lutte Ouvrière

(chapiteau Karl Marx)

- **Samedi 18 mai** à 17 h : forum « Dix-sept semaines de grève à l'usine PSA d'Aulnay »

- **Dimanche 19 mai** à 12 h : « Automobile : les travailleurs confrontés à l'offensive patronale »

- **Dimanche à 22 h** : projection des extraits d'un futur film de Françoise Davisse : *De janvier à mai 2013, la grève à PSA Aulnay*

• Bosch – Beauvais

C'est bon pour le moral

Quatre-vingt-six anciens salariés de Bosch, les « déboscchés » comme ils se sont nommés, ont gagné leur procès en appel. L'entreprise est condamnée à verser à chacun six mois de salaire brut pour n'avoir pas respecté les règles (pourtant bien peu contraignantes) en les licenciant, lors de la fermeture de l'usine de Beauvais en 2010. La justice a estimé en effet que Bosch n'a pas mis tous les moyens nécessaires pour reclasser ses ex-salariés : seules dix-sept offres de reclassement avaient été proposées aux 240 salariés

de Beauvais.

Les quatre-vingt-six « déboscchés » ont refusé de se laisser licencier sans rien faire. Et même si Bosch peut encore user de recours juridiques, ils y ont gagné non seulement un peu d'argent, mais surtout la fierté d'avoir fait plier leur patron. Celui-ci n'en a d'ailleurs pas fini avec ses anciens salariés. Une deuxième procédure est en cours sur le « préjudice d'anxiété » lié à l'utilisation de l'amiante dans cette usine. Elle concerne cette fois plus de 300 anciens de Bosch Beauvais.

Correspondant LO

• Société générale

Licencieur bien récompensé

Une semaine après l'annonce par la Société générale de la suppression de mille postes dans le monde, dont 550 à son siège parisien, on apprend que le montant de la rémunération variable accordée à Frédéric Oudéa, son président-directeur général, a augmenté de 75 % en 2012 par rapport à 2011, pour atteindre 1,19 million d'euros. Que la rémunération fixe – la modique somme de 1 million d'euros – de M. Oudéa reste inchangée et que sa rémunération variable soit « entièrement différée en actions ou équivalents cessibles sur trois ans entre 2014 et 2016 » ne suffira certainement pas à calmer la colère des salariés touchés par ces centaines de suppressions de postes.

C'est d'ailleurs pour remercier leur PDG de faire si bien le travail demandé que les actionnaires, lors du conseil d'administration, ont décidé d'augmenter son bonus. « Le conseil d'administration (...) a estimé que la direction générale avait très largement atteint ses objectifs fixés en matière de renforcement des fonds propres et de la structure du bilan, de réduction des risques, de consolidation des franchises commerciales

et d'adaptation des métiers », expliquent-ils. Ce serait tout à fait réglementaire, « 60 % de la part variable totale étant différée et soumise à conditions de performance », une preuve de plus s'il le fallait que les réglementations de ce genre sont faites pour les patrons. Quant aux performances demandées, elles consistent à réaliser 1,45 milliard d'euros d'économies souhaitées par les actionnaires entre 2012 et 2015, économies qu'ils

voudraient faire sur le dos des salariés. Cela vaut bien une augmentation du bonus du PDG.

La Société générale a réalisé en 2012 un bénéfice net de 2,4 milliards d'euros et les actionnaires espèrent réaliser un bénéfice encore supérieur à l'avenir, quelles qu'en soient les conséquences pour les salariés

Laurent Bonnafé, le directeur général de la banque concurrente BNP Paribas, a perçu 1,68 million d'euros de bonus pour 2012, soit une hausse de 40 % par rapport à l'année d'avant.

Les actionnaires des grandes entreprises industrielles et bancaires rémunèrent grassement ceux qui leur permettent de licencier, de baisser les salaires, qui leur permettent en un mot d'encaisser de gros profits.

Aline RETESSE

• SNCF

Sous couvert de réunification un nouvel éclatement

Dans les prochaines semaines, un projet de loi sera examiné au Parlement réformant le secteur ferroviaire.

Jean-Louis Bianco, ancien ministre socialiste des Transports, vient de remettre un rapport indiquant les grandes lignes de la réforme. Contrairement à sa présentation, cette réforme accentuera considérablement la coupure de la SNCF puisqu'elle prévoit le transfert d'un tiers des cheminots dans une nouvelle entreprise.

Jusqu'en 1997, la SNCF était propriétaire de la totalité des équipements ferroviaires. Elle en gérait la construction, l'entretien et assurait la circulation des trains. En 1997, le gouvernement de droite puis le gouvernement Jospin instituèrent RFF (Réseau ferré de France), établissement public qui devenait propriétaire de l'infrastructure.

Toutefois en 1997, sans doute par crainte des réactions, les gouvernements n'osèrent pas aller au bout de cette réforme, en transférant à RFF les cheminots chargés de l'infrastructure. Ceux-ci restaient salariés de la SNCF, et RFF payait à la branche infrastructure de la SNCF des redevances pour l'entretien des installations qu'elle lui louait en retour, moyennant péages.

Cette situation kafkaïenne

engendrait évidemment une gabegie, des contentieux concernant les travaux, le niveau des péages, la responsabilité en cas de retards ou d'accidents, et des économies importantes sur l'entretien des voies. La logique aurait été, du point de vue tant des cheminots que des usagers, de revenir à l'unicité de la SNCF. Il n'en est pas question. La réforme annoncée prévoit au contraire de pousser à son terme celle de 1997 et de transférer les 52 000 cheminots de la SNCF Infrastructure à un « gestionnaire d'infrastructure unique » (GIU).

Pour masquer cette coupure, qui ampute la SNCF du tiers de ses salariés, la réforme prévoit de coiffer les deux entreprises SNCF et GIU d'une troisième entreprise publique, et de baptiser le tout pompeusement « Pôle public

ferroviaire » (PPF).

En réalité, Bianco ne s'en cache pas, la SNCF ainsi réduite au rôle de simple « transporteur » pourra, plus encore qu'aujourd'hui, être mise en concurrence avec les transporteurs privés, déjà présents dans le fret et le transport international, mais qui pourront investir le juteux marché du transport des voyageurs en 2019, tant sur les grandes lignes qu'en région.

Le statut des cheminots est l'autre angle d'attaque. Bianco propose que soit pris rapidement un « décret-socle » valable pour l'ensemble de la branche ferroviaire, auquel s'ajoutera une convention collective qui remplacera la réglementation actuelle du travail de la SNCF. Dans ce cadre, les patrons des entreprises ferroviaires, dont la SNCF fait partie aux côtés des Veolia et autres transporteurs privés, sont à l'offensive préconisant, selon la CGT, de baisser le nombre de jours de repos par an dans une fourchette allant de 104 à 116 contre 114 à 132 aujourd'hui, le nombre



de repos doubles (deux jours consécutifs) à 25 contre 52 actuellement et le nombre de dimanches non travaillés à 14 au lieu de 22.

Bianco fixe d'ailleurs l'objectif de 500 millions d'économies à réaliser annuellement par les deux entreprises d'ici cinq ans, par des gains de productivité aux dépens des cheminots et de ce qui reste du service public. Comme on le voit, la gauche n'a rien à envier

à la droite dans le démantèlement de la SNCF.

Bianco préconise le vote de cette loi en 2013, afin de la rendre applicable dès le 1^{er} janvier 2015. Aux cheminots et aux usagers de dénoncer cette réforme, qui charcute la SNCF et s'en prend aux conditions de travail des travailleurs du rail et aux conditions de transport des voyageurs.

Christian BERNAC

• La Poste – Lyon 8^e

C'est la direction qui a dû reculer

Après trente-cinq jours de grève, les facteurs du 8^e arrondissement de Lyon ont repris le travail mardi 7 mai. Prétextant la baisse du trafic du courrier, la direction voulait leur imposer une réorganisation se traduisant par la perte de deux tournées et un plus grand nombre de journées travaillées dans l'année. Mais les facteurs savent bien que les nombreuses constructions en cours sur le secteur ne peuvent que se traduire par une charge supplémentaire, et non par une baisse.

De bout en bout, les grévistes sont restés soudés. Pas un seul n'a quitté la grève en cours. Au contraire, malgré des menaces de sanctions de la part de la direction, ils ont été rejoints par des collègues qui n'étaient pas grévistes au début. La direction a pourtant déployé de grands moyens pour essayer de contrecarrer la grève : mise en place d'un centre de tri parallèle, recrutement d'intérimaires pour distribuer le courrier des grévistes, appel à la hiérarchie des autres centres pour écouter le courrier en souffrance, lettre aux usagers pour affirmer que la grève était injustifiée, etc. Et chaque jour des

huissiers, appelés par la direction, suivaient les grévistes pas à pas, guettant leurs éventuels faux-pas.

Tout ce déploiement de moyens n'a pas entamé la détermination des grévistes qui, de leur côté, ont organisé des tournées des autres bureaux de la région lyonnaise, et en particulier de ceux qui sont en cours de restructuration. Ils ont aussi reçu le soutien des usagers, dont beaucoup les ont encouragés.

Face à l'inflexibilité des grévistes, c'est la direction qui a dû reculer : au lieu de deux tournées supprimées, l'accord de fin de conflit n'en prévoit plus qu'une. La réduction de

la durée journalière de travail prévue par la direction aura bien lieu mais, au lieu de se traduire par plus de journées travaillées dans l'année, l'octroi de repos compensateurs permettra aux facteurs de conserver le même nombre de jours de repos qu'actuellement. En particulier, le recrutement d'étudiants pour assurer des tournées les samedis permettra que les facteurs puissent continuer à avoir deux samedis de repos toutes les neuf semaines.

Si les résultats de cette grève peuvent sembler modestes, en regard de l'engagement déployé par les grévistes, ceux-ci les ont néanmoins jugés positivement : la baisse du temps de travail quotidien n'est pas le moindre des acquis. C'est donc après une dernière assemblée générale, solennellement et avec le sourire, que ceux-ci ont repris le travail mardi 7 mai. Les retenues salariales de la grève seront échelonnées jusqu'en novembre, à raison



d'un maximum de trois jours par mois, le reste étant pris en charge par la direction. Forts de la solidarité qu'ils ont pratiquée quotidiennement pendant plus d'un mois,

désormais, chaque jour les facteurs prennent leur pause ensemble, prêts à intervenir collectivement à la moindre anicroche avec la hiérarchie.

Correspondant LO

No future à La Poste!

Aujourd'hui, à La Poste, on en arrive à la situation absurde où un facteur peut – et même doit, si on en croit la direction – vendre des timbres sur sa tournée, mais pas prendre les lettres ainsi affranchies pour les déposer dans une boîte... en

tout cas pas gratuitement.

Le futur, selon la direction, s'écrit en espèces sonnantes et trébuchantes... et le service public doit devenir une opération rentable...

(extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* La Poste Paris 11 – Paris 20)

• Slovénie

Un nouveau maillon de la crise

Après Chypre, la Slovénie, dont l'agence de notation Moody's vient de dégrader la note de deux points, faisant entrer ses engagements financiers dans la catégorie « spéculatifs », autrement dit « obligations pourries ».

Quelques jours auparavant, la Nova Ljubljanska Banka, première banque du pays, venait d'annoncer qu'elle avait besoin d'une augmentation de capital de 367 millions d'euros pour renflouer ses caisses. L'an passé, elle avait déjà demandé et obtenu une injection de 380 millions d'euros. Cette banque, détenue à 86 % par l'État, est dans le rouge depuis plus de deux ans, alors que la Slovénie, pays de la zone euro, enchaîne désormais sa deuxième année de récession consécutive.

C'est tout le secteur bancaire slovène, un secteur privé mais majoritairement détenu par l'État, qui est confronté à une montagne de mauvaises

créances qui met en péril la capacité même de la Slovénie à se financer. Le FMI estime à un milliard d'euros le seul besoin de recapitalisation des trois principaux établissements. Et au total la Slovénie aurait besoin de quatre milliards d'euros.

Les difficultés rencontrées par les banques slovènes sont la conséquence directe de la crise mondiale. Après l'indépendance de cette ex-république yougoslave et son intégration dans l'Union européenne en 2004, ces établissements avaient offert une destination de choix aux investissements venus d'Italie ou de Grèce. Or la crise de leurs secteurs bancaires respectifs a entraîné un retrait massif de leurs fonds, au moment où le secteur immobilier local mais aussi les assurances, gros consommateurs de capitaux, s'avèrent eux-mêmes gangrenés par les investissements hasardeux. Après l'explosion de la crise bancaire en 2008, la dette de la Slovénie a doublé en deux ans!

Récemment l'OCDE mais aussi l'Union européenne ou le FMI jugeaient indispensable que la Slovénie mette en place des « réformes de grande envergure ». Sous leur pression de plus en plus forte, tout comme celle des agences de notation, le gouvernement slovène est prié de privatiser et de tailler dans les emplois publics. Il souhaite baisser les salaires des fonctionnaires de 15 %, supprimer la prime de 13^e mois, faire travailler les enseignants trois heures de plus par semaine, réduire les allocations familiales. Mais l'ancien Premier ministre Janez Jansa a déclaré que cela ne suffirait pas.

Ces mesures, en plus des affaires de corruption, ont entraîné des réactions de la population. En janvier, des grèves ont paralysé les services publics, y compris les douanes et la police. En mars et avril, des manifestations ont exigé la tenue de nouvelles élections législatives, des mesures contre la corruption et le gel des mesures d'austérité. Nombre de



La banque Nova Ljubljanska Banka.

manifestants portaient des symboles communistes ou de l'ex-Yougoslavie.

Les salariés se battent comme ils peuvent: la principale confédération syndicale, la ZSSS, issue elle aussi de l'ancienne nomenklatura, s'affirme « comme un partenaire actif dans le processus de privatisation ». On fait mieux comme défenseur des salariés! Un des deux quotidiens de référence, *Dnevnik*, écrivait en début d'année: « La stratégie de choc du Premier ministre Jansa et son principe, prendre aux pauvres et donner aux riches, ont été rendus possibles grâce à

l'absence de réaction et la servilité des médias, mais aussi à l'attitude des syndicats et de l'opposition de gauche. »

Jansa est tombé en février dernier, victime de son impopularité et d'une énième affaire de corruption. Mais la nouvelle Première ministre, Alenka Bratusek, ne changera pas de politique, elle qui a mis le remboursement aux créanciers internationaux en tête de ses priorités. En Slovénie comme ailleurs, la population est priée de payer la note de la crise. Mais il n'est pas sûr qu'elle accepte!

Eric TOLIAN

• Il y a 70 ans Pologne 1943

L'insurrection du ghetto de Varsovie

Il y a 70 ans, du 19 avril au 10 mai 1943, le ghetto de Varsovie se soulevait. La population juive qui y était parquée par les nazis trouva les ressources pour se dresser contre la barbarie dont elle était victime.

Au mois d'avril 1943, le ghetto existait depuis près de quatre ans, dans une zone qui avait regroupé, en septembre 1939, 360 000 Juifs polonais. Dans ce quadrilatère de 2000 mètres sur 600, isolé du reste de la ville par un mur de 2,50 m de hauteur, fut entassée une population avec une densité neuf fois plus élevée qu'à l'extérieur des murs. Beaucoup mouraient de faim, de maladie, ou subissaient le manque d'hygiène, les privations et le travail forcé, avant de connaître les déportations massives vers les camps de la mort.

Le régime nazi, qui savait que les conditions étaient réunies pour susciter une révolte, s'appuya sur les divisions latentes dans la population polonaise. L'antisémitisme, qui gangrenait les relations entre

les juifs et la population polonaise majoritairement catholique, fut encouragé, pour tenter d'écartier tout soutien de celle-ci. À l'intérieur du ghetto, les nazis s'appuyèrent sur un Conseil juif, dirigé par les plus riches, pour diriger la vie sociale. La corruption régnait. Les membres de la police étaient recrutés parmi les couches aisées. Ceux qui faisaient partie de ces institutions avaient l'illusion d'être à l'abri, jusqu'à ce qu'ils soient eux-mêmes exterminés.

Durant l'année 1942, 310 000 hommes, femmes et enfants furent déportés vers les camps de la mort. L'ordre de liquidation définitive de la population du ghetto fut donné le 5 août.

Il existait dans le ghetto des mouvements politiques, sioniste, communiste et socialiste (Bund). Ils se constituèrent en comité de coordination pour organiser la résistance armée. Des armes passèrent clandestinement dans le ghetto, preuve que des soutiens extérieurs existaient malgré tout.

Lorsque la révolte éclata en 1943, il ne restait plus



Des combattantes et combattants du ghetto arrêtés par les nazis.



que 40 000 personnes dans le ghetto. Malgré l'envoi de tanks et de blindés par l'armée allemande et la destruction des bâtiments abritant les insurgés, les combats firent rage pendant des jours, à l'issue desquels il ne resta que 500 à 700 combattants, réfugiés dans les égouts, que l'armée extermina. Mais pendant plusieurs semaines encore des combattants isolés poursuivirent la lutte jusqu'à la mort.

La révolte fut animée par

de très jeunes gens, dont le courage et la ténacité surprirent les soldats allemands. Surtout, elle fut animée par des militants aux antipodes de ces notables que leurs illusions avaient amenés à composer avec l'armée d'occupation. Ces militants, liés à la partie pauvre de la population, défendaient bien souvent, par-delà leurs divergences, des idéaux socialistes.

Dans les pires conditions, en pleine guerre mondiale,

contre l'appareil implacable de l'armée allemande et du pouvoir nazi, le souvenir des combattants du ghetto de Varsovie continue à témoigner que la révolte vaut toujours mieux que la soumission. Et quand des officiels israéliens s'en servent aujourd'hui pour justifier les crimes de leur propre armée d'occupation en Palestine, ils insultent la mémoire des révoltés du ghetto.

Alain LECAIRE

• Bangladesh

Pour les patrons, le travail ne coûte pas cher, la vie humaine non plus

Le nombre de travailleurs morts dans l'effondrement le 24 avril de l'immeuble hébergeant cinq ateliers de confection près de Dacca, au Bangladesh, dépasse maintenant le millier, et chaque jour des dizaines de nouvelles victimes sont retirées des décombres. 1 700 autres sont toujours hospitalisées, beaucoup ont dû être amputées d'un ou plusieurs membres, et une centaine sont entre la vie et la mort.

C'est la pire catastrophe industrielle depuis Bhopal et, comme à Bhopal, on ne peut parler d'accident dû à la fatalité. Il s'agit d'un crime, un crime perpétré de sang-froid contre des travailleurs au nom du profit capitaliste.

Criminel est le propriétaire du Plaza Rana, qui a fait construire un immeuble de cinq étages avec des matériaux bas de gamme, avant de le surélever illégalement de trois étages. Criminels sont les patrons des

cinq usines de confection qui, sous peine de renvoi, ont obligé leurs ouvriers à venir travailler alors que des fissures inquiétantes étaient apparues.

Criminels sont tous ces patrons bangladais du textile, qui s'enrichissent d'autant plus qu'ils mettent la vie de leurs ouvriers en péril. Ils entassent dans des locaux qu'ils savent être dangereux un nombre de travailleurs supérieur à celui déclaré, dans des conditions de travail indignes et pour des

salaires de survie.

Criminelles sont les autorités bangladaises qui ferment les yeux sur ces pratiques, quand elles n'en sont pas complices, car elles sont corrompues jusqu'à la moelle, et nombre de députés ou de proches du pouvoir sont en même temps propriétaires d'usines. Le gouvernement a fait fermer dix-huit usines considérées comme dangereuses... sur un total de 4 500, alors que chacun sait qu'elles ont été construites à la va-vite avec des matériaux bas de gamme ne répondant notamment pas aux normes de sécurité anti-incendie, pour répondre à la demande de main-d'œuvre à bon marché des donneurs d'ordres occidentaux. La justification des autorités est de dire que les usines textiles font



Manifestation de protestation contre les patrons du textile.

vivre plus de quatre millions de travailleurs, si l'on peut parler de vivre quand on gagne 30 euros par mois et que l'on risque d'y laisser sa peau.

Criminelles surtout sont les grandes enseignes occidentales qui, après la Chine, se sont tournées vers le Bangladesh pour faire fabriquer leurs vêtements, parce que la main-d'œuvre y était encore moins chère. Elles savent parfaitement pourquoi il en est ainsi : l'exploitation est féroce dans ces ateliers-prisons, bâtiments édifiés au

moindre coût, qui peuvent à tout moment se transformer en cercueils pour des travailleurs qui, pour tenter de survivre, n'ont d'autre choix que de se faire embaucher là. Les enseignes se contentent alors de faire connaître leur réprobation morale, qui ne leur coûte pas un centime, font dire qu'elles ont commandé un audit et se frottent les mains de voir s'agrandir leurs marges bénéficiaires, fût-ce aux dépens de la vie des travailleurs bangladais.

Marianne LAMIRAL

• Fraude fiscale

Le faux-semblant de la lutte contre les paradis fiscaux

Au programme de la rencontre des ministres des Finances des vingt-sept États de l'Union européenne, les 11 et 12 mai, il y avait la lutte contre les paradis fiscaux. Sur le même sujet, les 15 et 16 février derniers, les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales des pays du G20 s'étaient réunis à Moscou, et à nouveau les 18 et 19 avril à Washington. De ces réunions à répétition rien de concret n'est encore sorti.

Les dirigeants des principales puissances économiques annoncent régulièrement leur intention de lutter contre l'évasion fiscale. Depuis la réunion de Londres du G20, en avril 2009, c'est même un de leurs thèmes favoris. Mais, loin d'en avoir fini avec les paradis fiscaux, comme l'avait prétendu Sarkozy après cette réunion, ces derniers ont continué à attirer de plus en plus de capitaux. Les

déclarations, les menaces, les centaines d'accords de coopération entre États n'y ont rien fait.

Comme l'écrit un journaliste, « l'économie offshore ne s'est probablement jamais aussi bien portée ». Il faut dire que ce sont les États impérialistes eux-mêmes qui, en supprimant tous les contrôles et tous les obstacles à la circulation des capitaux, ont favorisé et voulu

cette évolution. Et il n'est pas question pour eux de remettre en cause, si peu que ce soit, cette liberté laissée aux capitalistes de courir le monde à la recherche du profit maximum, donc aussi de l'impôt minimum.

Comme l'écrit à propos des paradis fiscaux Oxfam, une ONG qui veut « agir contre les injustices et la pauvreté », « le chemin est encore long avant de pouvoir changer les règles du jeu, dans ces territoires que les membres du G20 ont laissé se multiplier depuis trente ans, très souvent dans leur arrière-cour. Règles du jeu qui ont été inventées par les acteurs économiques de ces pays riches pour mieux contourner les lois jugées

trop contraignantes dans leur pays ».

Les gouvernements des pays riches qui mènent campagne contre les paradis fiscaux sont les premiers à dénoncer chez les autres l'utilisation de l'arme fiscale pour attirer ou retenir chez eux entreprises et riches contribuables. Mais ils ne sont pas les derniers à s'en servir, eux aussi, contre leurs concurrents et voisins. C'est à qui offrira le taux d'imposition (réel) le plus faible, les niches fiscales les plus avantageuses.

Les discours des dirigeants des pays riches contre l'évasion fiscale ne visent qu'à donner le change. Il s'agit de faire croire à des populations appauvries par la crise, et choquées par

la circulation de ces milliards d'euros à travers le monde pour échapper à l'impôt, qu'ils veulent et peuvent mettre un terme à ce pillage des budgets publics. Dans leurs discours, ils parlent de s'attaquer au secret bancaire, aux « pratiques douteuses des multinationales », à la concurrence fiscale entre eux. Ce ne sont que des phrases, car ils n'ont nullement l'intention de remettre en cause les principes mêmes sur lesquels leur système économique est fondé. La seule façon d'y mettre un terme serait que ce soient les populations qui imposent l'ouverture des livres de comptes des banques et des entreprises et y exercent leur contrôle.

Jean-Jacques LAMY

• Espagne

Pour défendre l'école publique, enseignants, parents et élèves dans la rue

Jeudi 9 mai, à l'appel de la Plateforme pour l'école publique (regroupant les deux syndicats majoritaires, CC00 et UGT, et des syndicats d'enseignants et d'étudiants), tous les enseignants, de la maternelle à l'université, étaient en grève en Espagne. C'était la deuxième grève générale pour l'éducation en un an. À côté des enseignants, qui localement ou au niveau régional ont déjà fait plusieurs journées de grève pour la défense de l'école publique, des dizaines de milliers de lycéens, d'étudiants mais aussi de parents d'élèves ont manifesté dans les principales villes du pays.

Cela fait trois ans que le monde de l'éducation est mobilisé et la colère ne faiblit pas, montant même d'un cran après l'annonce par le ministre de l'Éducation d'une réforme de l'éducation qui développe la sélection, au lieu

de donner les moyens pour tous de réussir. Tout aussi révoltant est son encouragement à la religion à l'école et aux établissements sous contrat, ainsi que les subventions aux écoles qui défendent et pratiquent la non-mixité!

Et à tout cela s'ajoutent les coupes budgétaires. Depuis 2010, près de 7 milliards d'euros ont été retirés à ce secteur essentiel. 60 000 emplois ont été supprimés, ainsi que les moyens pour aider les élèves en difficulté, élèves souvent

issus des milieux populaires. Sans parler de la mise à mal des infrastructures scolaires, où les dépenses courantes, entretien, ménage ou même chauffage et eau, ont été revues à la baisse.

Pour ce qui est de l'université, suivre des études devient plus cher encore. L'obtention des bourses est plus difficile et les frais d'inscription plus élevés. Parents, lycéens et enseignants dans la rue n'ont eu de cesse de défendre « une école publique de tous et pour tous ».

Du coup, au lendemain de la grève, le Conseil des ministres a repoussé le vote de sa loi.

Cette réforme a réussi non seulement à remobiliser les milieux de l'éducation, qui depuis deux semaines multiplient les « encierros » (sortes d'occupations symboliques) et autres formes de protestation dans les établissements scolaires, mais aussi à unifier la colère et la lutte au plan national, en dépassant le cadre des « autonomies » régionales.

Hélène GRILLET